Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, sur les relations franco-turques et sur la situation politique en Syrie, à Ankara le 17 août 2012.

2012-08-17

Je voudrais d'abord remercier chaleureusement mon collègue et ami Ahmet Davuto?lu de m'accueillir aussi chaleureusement aujourd'hui en Turquie. C'est vrai que nous nous voyons très régulièrement mais c'est pour moi toujours un plaisir parce qu'il y a des relations de travail, bien sûr, mais aussi des relations d'amitié qui se développent avec le temps. Je dois dire que la coopération entre la Turquie et la France a pris un tour de plus en plus positif. Il y a toujours un certain nombre de questions qui peuvent être améliorées mais la direction que nous avons décidé de suivre, le gouvernement français et le gouvernement turc, c'est de travailler ensemble, étroitement sur un certain nombre de sujets et c'est ce que nous faisons.

Je suis ici dans le cadre d'une tournée qui, comme le disait Ahmet, m'a conduit dans trois pays: la Jordanie, le Liban et la Turquie autour du thème, pour parler simplement, des réfugiés syriens. Le drame syrien chacun le connaît, malheureusement il s'approfondit chaque jour, compte tenu du comportement criminel du régime de Bachar Al Assad et quand Ahmet et moi-même parlons de régime criminel ce n'est pas à la légère puisque la commission compétente des Nations unies vient de considérer qu'il y avait crimes contre l'Humanité commis par ce régime. Je me suis donc centré sur la question de réfugiés. J'ai pu constater que dans ces trois pays, dans des conditions d'ailleurs différentes, ce problème des réfugiés devient une question absolument centrale.

En Jordanie, on le comprend bien compte tenu à la fois de l'importance du nombre de réfugiés et de la modestie des ressources de ce pays ; je m'en suis entretenu après avoir visité un camp avec le roi Abdallah de Jordanie. Au Liban dans d'autres conditions parce que compte tenu de ce qu'est la composition même de la population libanaise il y a un grand risque, qu'il faut absolument éviter, de contagion de ce qu'il se passe en Syrie sur la situation libanaise elle-même. Mes amis libanais font le maximum, avec là aussi des moyens qui ne sont pas très importants, pour accueillir les réfugiés. Ils ne reconnaissent pas dans les mêmes conditions que d'autres la notion de camp, qui chez eux a une implication historique différente, avec des problèmes particuliers qui concernent les Palestiniens. Mais il y a un vrai problème au Liban. Ensuite je suis allé en Turquie. J'ai visité un camp de réfugiés, des réfugiés qui ont tout perdu en Syrie sont dans une situation dramatique et je veux féliciter, je dis bien féliciter, le gouvernement turc de la façon dont il organise tout cela alors que le

nombre des réfugiés augmente sans cesse, car ils sont accueillis dans des conditions qui sont les moins mauvaises possibles.

J'ai pu discuter en particulier avec des hommes et des femmes qui sont dans ce camp. J'ai pu voir les efforts qui sont faits pour scolariser les enfants, observer le travail des organisations médicales. Je sais que compte tenu du nombre de réfugiés qui augmente sans cesse, malheureusement, le gouvernement turc a pris de nouvelles initiatives pour accroître encore le nombre de ces camps d'accueil, mais évidemment le problème des réfugiés est un problème qui se pose partout et qui devient de plus en plus crucial. La cause de tout cela on le sait est l'action criminelle du gouvernement de Bachar Al-Assad, il reste que cela pose des problèmes considérables à la fois pour les réfugiés et pour les pays d'accueil ; c'est si grave que la France qui exerce ce mois-ci la présidence du CSNU a pris l'initiative le 30 août prochain de réunir, au niveau des ministres, le Conseil de sécurité pour se pencher sur la question spécifique des réfugiés. Nous produirons un rapport qui sera présenté par les organisations compétentes des Nations unies, ensuite chacun donnera son sentiment. J'ai aussi demandé aux ministres compétents et en particulier au ministre des Affaires étrangères de Turquie d'être là pour témoigner de ce qui se passe en Syrie, pour témoigner sur les besoins, pour témoigner sur les problèmes que cette situation entraîne et aussi évidemment pour aborder l'origine de tout cela et nous aurons à la fin du mois d'août des éléments nouveaux à avancer sur ce sujet.

Alors deux mots pour terminer sur ce qui se passe en Syrie. Nous avons longuement échangé avec Ahmet sur ce sujet, nous avons eu aussi l'occasion d'avoir une longue conversation téléphonique, c'était au début de la semaine avec Hillary Clinton, William Hague et notre ami allemand et nous restons en contact pour avoir une action coordonnée. Je dois dire que la façon d'aborder cette question de la part du gouvernement turc reçoit tout à fait évidemment l'approbation du gouvernement français. Nous savons que le temps qui passe est un temps qui malheureusement est utilisé par le régime de Bachar Al-Assad pour bombarder son peuple. Nous savons que sur le terrain l'opposition gagne du terrain mais tout cela est malheureusement très lent, nous savons que les besoins de la population sont immenses : combien de témoignages avons-nous de personnes qui n'ont pas d'eau, pas de lait, pas d'électricité, qui sont bombardées dans des conditions abominables ? Nous savons tout cela, nous savons aussi qu'il faut travailler pour remplacer ce régime et en même temps faire en sorte, c'est tout notre travail, que ce remplacement se fasse dans des conditions maîtrisées. Nous ne voulons pas qu'il y ait de chaos qui succède à la situation actuelle. Cela demande évidemment beaucoup de coordination de notre part, beaucoup de relations avec l'opposition syrienne, c'est ce que nous faisons les uns et les autres et c'est un travail que nous allons continuer ensemble.

Je remercie très chaleureusement les autorités turques et en particulier mon collègue et ami de son accueil. Nous allons continuer à travailler ensemble et je voudrais, en particulier sur

cette question des réfugiés qui était le thème de ma visite en préparation de la séance du conseil de sécurité, dire à quel point j'apprécie les efforts qui sont faits par le gouvernement turc.

Q - (inaudible)

R - Au cours de l'année précédente il y a eu toute une polémique en France autour de la question de ce qu'on appelle le génocide arménien et une loi a été votée par le Parlement français. Cette loi a ensuite été déférée au Conseil constitutionnel qui est l'institution juridique suprême en France. Le Conseil constitutionnel a estimé que cette loi n'était pas conforme à la constitution. Voilà l'état des choses aujourd'hui. Alors pendant la campagne électorale un certain nombre de choses ont été dites par le président sortant M Sarkozy, par le nouveau président M. Hollande. Il faut que nous trouvions une solution à cette question qui a envenimé, il faut bien le dire, les relations entre la Turquie et la France, nous en avons parlé avec Ahmet. Je suis sûr que dans le cadre d'une réflexion historique aussi dépassionnée que possible sur la réalité des faits, nous serons en situation de trouver une solution. Voilà l'état d'esprit qui est le mien et qui, je crois, est partagé très largement par mon collègue et ami.

Q - (inaudible)

R - C'est vrai que la mission de M. Kofi Annan a pris fin tout simplement parce que Kofi Annan et les observateurs n'étaient pas en situation d'exercer leur mission. Le constat a été le suivant : à partir du moment où, et ils le disaient eux-mêmes, ils étaient obligés de rester dans leur hôtel sans pouvoir exercer de contrôle, cette mission malheureusement n'avait plus de portée et Kofi Annan l'a dit. Ce qui est en question maintenant c'est d'avoir la présence de ce que l'on appellera probablement un bureau politique et de désigner une personnalité éminente qui puisse jouer un rôle pour faire avancer les choses. Effectivement le nom que vous avez cité a été prononcé. Des discussions ont lieu sur les conditions exactes d'exercice du mandat. Ce qui compte dans ce domaine comme dans les autres domaines c'est d'être efficace et c'est dans cet esprit-là que cette proposition de créer un bureau politique a été déposée mais l'intéressé lui-même a eu des discussions au cours de ces dernières heures avec le Secrétaire général des Nations unies pour que sa mission soit bien précisée.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 21 août 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/185705-declaration-de-m-laurent-fabius-ministre-des-affaires-etrangeres-sur